



Centre de santé et de services sociaux
Drummond

+ Engagés
dans votre mieux-être

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CSSS Drummond respecte ses ententes

Drummondville, le 12 août 2010. En réponse au communiqué diffusé récemment par le Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires de Drummond dans le contexte des négociations provinciales, la direction du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Drummond soutient qu'elle met tout en œuvre pour respecter la planification des horaires et des affectations de son personnel, dans le contexte de pénurie de ressources humaines qui persiste malgré les progrès du recrutement.

Ainsi, il peut arriver à certaines occasions que des modifications aux affectations doivent être apportées afin de garantir la sécurité des soins aux patients ou pour éviter, dans la mesure du possible, le recours aux heures supplémentaires obligatoires. Ces modifications sont faites seulement lorsque toutes les solutions alternatives ont été épuisées. Le CSSS Drummond précise aussi que les déplacements de personnel sont toujours effectués dans le respect des conventions collectives et des ententes intervenues avec la partie syndicale.

Cette année, les demandes de main-d'œuvre exprimées par les différents services du CSSS Drummond ont été satisfaites dans une proportion de 90 %, ce qui correspond à l'objectif que l'équipe de dotation et de développement des ressources humaines s'était fixé. Les besoins qui n'ont pu être comblés concernent les appellations d'emploi les plus en pénurie soit les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés aux bénéficiaires et certains professionnels en réadaptation. Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, 338 embauches ont été effectuées, dont 18 infirmières auxiliaires, 24 candidates à l'exercice de la profession infirmière, 5 infirmières, 1 infirmière bachelière, 3 infirmières chefs d'équipe, 13 infirmières retraitées réembauchées et contractuelles.

De plus, au cours de l'année, un vaste exercice de titularisation de poste pour le personnel de la catégorie 1 (soins infirmiers et cardiorespiratoires) a visé à éliminer le statut précaire de temps partiel occasionnel et offrir ainsi des conditions de travail plus attrayantes. Ainsi, 153 employés non titulaires de poste en ont obtenu un, 94 employés détenteurs d'un poste à temps partiel ont pu rehausser leur poste à six jours par deux semaines et 10 employés ont profité de l'entente de jumelage.

-30-

SOURCE : M^{me} Guylaine Leclerc, conseillère en communication
CSSS Drummond
570, rue Heriot
Drummondville (Québec) J2B 1C1
Téléphone : 819 478-6464, poste 22323
www.csssdrummond.qc.ca